



**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2010**

L'an deux mille dix et vingt cinq du mois de novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents : Monsieur le Maire Alain GAIDO, Madame SANCHEZ Aline, Monsieur BADRE Paul, Monsieur SOARES Fernand, Madame MASSOL Laurence, Monsieur ALIZON Jean-claude, Madame L'EVEQUE Véronique, Madame MILLE Véronique, Monsieur VEYRUN Gérard, Monsieur DOURIEU Jean-claude, Monsieur LAURENT Gilbert, Madame SAUVAGE Frédérique, Madame COSTE Monique, Monsieur ROMEU Joanin, Madame SAINT-MICHEL Michelle, Monsieur MARTINEZ Jean-noël, Madame MARCELLO Danièle, Monsieur LAFAYE Alain, Monsieur MIQUEL Patrick, Monsieur DELANNOY Louis, Madame BELIN-BRACONNIER Marie-laure, Madame GRAS Céline, Madame MOUNIR Hasna, Mademoiselle VINCENT Elvynne, Madame THELENE Rolande, Madame MATTERA Alice, Monsieur MASSEBIEAU Daniel, Monsieur DUMAGEL Alex, Madame BERTAUD Pascale, Monsieur VALADIER Eddy, Madame NOVELLI Dominique, Conseillers Municipaux.

Etaient absents, excusés : Monsieur ANIORT Daniel, 1^{er} Adjoint au Maire, Monsieur GARCIA Jean-pierre Conseillers Municipaux (*qui ont donné procuration respectivement à Monsieur Alain GAIDO et Monsieur VALADIER Eddy*).

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Président déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Madame Véronique MILLE, secrétaire de séance désignée, prend place au Bureau.

* * * *

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux présents, s'excuse du petit retard et procède à l'appel.

Puis indique que deux délibérations figurant à l'ordre du jour ont été déposées sur les tables il s'agit :

- Des indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués.
- De la création de la commission des Finances.

M. Le Maire propose ensuite à l'assemblée de désigner Mme Véronique Mille comme secrétaire de séance.

Il soumet ensuite le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2010 à l'approbation et interroge l'assemblée pour savoir si des observations sont à faire.

En l'absence de remarque le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

M. VALADIER constatant la remise de deux délibérations inscrites à l'ordre du jour directement en séance demande une suspension de séance pour en discuter en séance plénière.

M. Le Maire accepte la suspension de séance pour quelques minutes.

Il propose ensuite une délibération complémentaire aux fins d'octroyer à l'association des festivités une subvention complémentaire de 4.000 € au titre de l'année 2010.

M. VALADIER prend la parole, pour indiquer qu'au-delà des deux délibérations prévues à l'ordre du jour et remises en séance, il refuse une troisième délibération non prévue et non inscrite à l'ordre du jour, s'agissant de la situation financière de l'association des festivités.

Il demande une analyse approfondie de la demande de subvention par une commission le cas échéant.

Comment dans ces conditions en est t'on arrivé à remettre "la main à la poche" au bénéfice de l'association des festivités.

M. GAIDO répond que la subvention annuelle octroyée à l'association des festivités au titre de l'année 2010 a été amoindrie de façon conséquente et ce, par rapport aux années précédentes puisque le conseil municipal l'avait ramenée de mémoire à 80.000 € et ce du fait de la non reconduction de la fêria de la pêche et de l'abricot qui, pour finir, a quand même eu lieu avec semble t'il des frais supplémentaires.

M. Le Maire ajoute que, ainsi ce sont déroulées les choses du fait de la précédente municipalité et qu'en ce qui le concerne, son objectif est de trouver une solution adéquate au règlement en cours.

Il rappelle qu'il s'agit ce soir d'apporter une subvention complémentaire au regard de la situation bancaire de l'association des festivités aux fins de lui permettre de solder ses comptes 2010 dans de bonnes conditions, ce par un abondement de 4000,00 €.

M. le Maire accepte cependant de reporter, si toutefois de nouveaux éléments peuvent être recueillis d'ici là, cette délibération au 16 décembre prochain, date prévue pour le dernier Conseil Municipal de l'année 2010.

M. VALADIER répond que la majorité actuelle n'est nullement en cause dans ce dossier mais qu'il n'est pas cependant tout à fait exact que de dire que le budget 2010 de l'association des festivités a été réduit par rapport à l'année précédente puisque la majorité d'alors avait effectivement réduit le budget pour les deux années antérieures à l'année 2010. Enfin on ne peut non plus préjuger de la prise en compte dans le budget de l'association des festivités, de manifestations, tour à tour supprimées puis réalisées.

M. VALADIER demande par conséquent la création d'une commission municipale adoc pour examiner factures à l'appui la situation financière de l'association des festivités.

M. Le Maire répond qu'il doit réfléchir sur l'opportunité de créer une commission municipale au sein de son équipe du fait de l'antériorité de ce dossier et des modalités de sa gestion qui échappent complètement, et chacun en conviendra, à l'équipe actuelle, de plus il s'agit d'une somme modique qui est demandée à savoir 4.000 € au titre d'un complément de subvention.

M. Le Maire retire le projet de délibération et le transfère pour le Conseil du 16 décembre et remercie M. VALADIER pour l'ensemble de ses observations sur ce dossier.

Il propose ensuite à l'assemblée d'examiner l'ordre du jour de la présente séance du Conseil Municipal et pour cela donne lecture du premier projet de délibération à savoir :

I. Délégations confiées au Maire par le Conseil Municipal.

Rapporteur : M. le Maire

a. Délégations générales (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Lecture est faite du contenu du projet de la délibération à l'assemblée.

M. VALADIER prend la parole pour indiquer qu'il s'agit là d'une délibération importante car elle donne au Maire la possibilité de prendre des décisions au nom et pour le compte de la commune et de n'en rendre compte qu'a posteriori à l'assemblée, ceci aux fins d'agir à la fois plus rapidement mais surtout plus efficacement sur les points limitativement énumérés par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette délégation se doit bien entendu d'être exercée dans la plus stricte légalité au travers des décisions qu'il sera amené à prendre.

Le projet de délibération tel que rédigé est sur un certain nombre de point non conforme au Code Général des Collectivités Territoriales, ce qui ne permettra pas en l'état, de préserver la sécurité juridique des décisions que le Maire sera amené à prendre à l'avenir.

En l'espèce : le 2^{ème} Alinéa concernant les dispositifs relatifs aux marchés publics reprend l'ancienne rédaction de l'ordonnance du 6 juin 2005, alors que de nouveaux textes de lois ont modifié le dit Alinéa notamment les lois du 20 septembre 2007 et du 17 février 2009.

Une reprise de la nouvelle édition du Code Général des Collectivités Territoriales est donc à restituer pour revenir sur la légalité des choses.

M. Le Maire répond que si effectivement la rédaction proposée est une rédaction non mise à jour, cette non mise à jour couvre également les propositions faites après l'élection de 2008.

M. VALADIER poursuit ses observations en indiquant des observations relatives à la rédaction des : 4^{ème} Alinéa de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 13^{ème} Alinéa concernant l'article L. 213-3 du Code de l'Urbanisme.

- 14^{ème} Alinéa enfin, non plus conforme d'après lui.

M. VALADIER ajoute, qu'en 2008 ces derniers avaient été rédigés pareillement et qu'il en avait été alerté mais qu'il n'avait été ni écouté, ni entendu par l'exécutif d'alors qui était maître de l'ordre du jour et de son contenu.

- Il poursuit par une critique de l'alinéa 15, puis de la rédaction de l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et enfin de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales non conforme d'après lui.

M. Le Maire remercie l'intervention de M. VALADIER, retire ce projet de délibération lequel sera représenté le 16 décembre 2010.

b. Délégations financières (article L.2122-3 et 20, L.2122-23, L.1618-1, L.1618-2 et R.1618-1 du C.G.C.T).

Après lecture du contenu du projet de délibération, M. VALADIER prend la parole pour remarquer des anomalies relevées.

Il convient à son avis d'encadrer le terme de la durée des emprunts qui pourrait être plafonné à une durée maximum, par exemple de 15 ans, ceci pour éviter la souscription d'emprunt sur un terme beaucoup plus long, 30 ans, 40 ans et au-delà, ouvert en blanc.

L'emprunt en euros mais aussi la possibilité de procéder à des emprunts en devises étrangères n'est pas sans risque à son avis.

M. Le Maire répond que bien entendu, l'emprunt en euros doit rester la règle mais qu'il n'est pas certain que l'euro lui-même en situation de crise et d'instabilité ne puisse pas être remplacé par une monnaie étrangère plus stable, or la loi le permet également.

M. VALADIER indique que dans ce cas, il serait plus prudent de saisir le Conseil Municipal qui retrouverait toute sa responsabilité le cas échéant.

Par ailleurs, s'agissant de l'amortissement de prêt, Le Maire estime qu'il ne lui paraît pas utile de supprimer ces mentions puisque encadrées par la loi des finances concernant les banques.

M. VALADIER répond que dans ce cas, on peut le limiter tout en l'autorisant.

M. GAIDO répond à M. VALADIER qu'il touche là le domaine de l'interprétation que l'on pourrait qualifier d'abusives tant elle est trop précisément fouillée.

M. VALADIER aborde ensuite l'article 3 du projet de délibération qui autorise de fait le Maire à négocier et refinancer la totalité des dettes de la commune qui s'élèvent à quelques 14 millions d'euros et à les reporter sinon à les projeter dans l'avenir quant à leur remboursement, ce qui lui apparaît également abusif.

M. GAIDO convient qu'actuellement le coût de l'argent ne permettra pas de renégocier pour des emprunts qui seraient souscrits en ce moment.

M. VALADIER répond que la délibération proposée s'inscrit dans une courte durée, c'est-à-dire pour les trois ans et demi à venir et donc pas forcément pour la situation qui se présentera à la collectivité dans un an ou deux ans.

Il indique infine que le projet de délibération contient les mêmes inexactitudes quant aux délégations, du fait de l'article L. 2122-23 qui n'est pas bien rédigé et les conclusions qui portent sur, non pas le L. 2122-18 mais le L.2122-17.

M. VALADIER propose que le corps du projet de délibération soit modifié pour être voté.

M. Le Maire répond qu'il accepte donc le principe du vote de la délibération avec contrôle de la légalité a posteriori par la préfecture.

En ce qui concerne l'article L. 2122-23 M. VALADIER propose de mettre à la place de Conseiller Municipal Délégué, Conseiller Municipal agissant par délégation du Maire et de mettre à la place de l'article L. 2122-17 , le L. 2122-23 à la présente délibération.

Le quorum étant atteint la présente délibération est adoptée par 23 voix pour, 8 absentions et 1 retrait de vote.

M. Le Maire propose ensuite à l'assemblée d'examiner la question suivante :

2. Indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués.

Rapporteur : M. Le Maire

M. Le Maire trace en quelques mots la volonté de la nouvelle équipe de fixer les indemnités de fonction pour l'ensemble des élus délégués y compris du Maire, dans des limites fixées quant au nombre d'adjoint, qui passent de neuf à huit avec sept Conseillers Municipaux Délégués ce qui permet d'amoindrir le montant des indemnités.

L'enveloppe globale, disponible et à répartir qui était avec neuf adjoints de 163.900 € passe 129.859 €, ceci débouche sur une diminution des indemnités de bases individuelles de 10 %, la somme restante étant consacrée à la création de jardins d'enfants dans la ville.

Cette somme disponible et de l'ordre de 31.000 €.

De façon plus concrète les indemnités versées aux élus ce déclinent ainsi qu'il suit mensuellement :

- Le Maire : 1 800 €
- Le 1^{er} Adjoint : 1 080 €
- Du 2^{ème} au 8^{ème} Adjointes : 612 €
- Les Conseillers Municipaux Délégués : 369 €

M. Le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler avant de porter cette délibération au vote.

M. VALADIER intervient sur une incohérence concernant les dates qui fixent la création des postes de Conseillers Municipaux Délégués au 17 décembre 2010 et dans le même document, la date du 26 novembre 2010 date également de la création des postes de Conseillers Municipaux Délégués.

M. Le Maire répond qu'il s'agit là d'une erreur d'écriture dans la présentation du projet mais qu'il convient de se reporter à la délibération elle-même laquelle est retranscrite correctement.

M. Le Maire intervient pour demander à ce que les dates soient mises en cohérence pour effectivement faire ressortir que les postes d'adjoints créés sur délibération du Conseil Municipal ont été ensuite déclinés en matière de délégation de fonction supplémentaire sur les sept Conseillers Municipaux Délégués, dont les postes sont effectivement créés et mentionnés dans la présente délibération en date du 25 novembre.

Il porte ensuite la délibération au vote.

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions et 1 retrait de vote.

M. Le Maire invite ensuite l'assemblée à voter l'ensemble de ses délégués au sein des organismes extérieurs à la commune à savoir :

4. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs, Structures Mixtes, Intercommunales et Etablissement Public de coopération intercommunale (E.P.C.I).

Rapporteur : M. Le Maire

M. VALADIER souhaite savoir si la minorité disposera de représentant hors mis bien entendu les organismes ou la représentation proportionnelle est obligatoire de par la réglementation de Conseillers dans d'autres organismes comme l'avait demandé M. ANIORT en 2008.

M. Le Maire répond que la Minorité disposera des mêmes représentants que ceux qui avaient été proposés à son groupe en 2008.

a. Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. BADRE, M. ANIORT, M. ALIZON, Mme SANCHEZ.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République

ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
ALIZON Jean-claude	6 ^{ème} Adjoint	20/04/1949	7, avenue de Sabatot
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. DELANNOY, M. MIQUEL, Mme MASSOL, M.DOURIEU, Mme MILLE.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
DELANNOY Louis	Conseiller Municipal délégué	12/04/1960	11, rue Maréchal Koenig
MIQUEL Patrick	Conseiller Municipal délégué	18/01/1956	Mas de La Barque Route des Iscles
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux
DOURIEU Jean-Claude	Conseiller Municipal délégué	22/01/1941	11, rue du Marquis de Baroncelli
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, Impasse de La Gare

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

b. Syndicat mixte de réalisation pour la filière de traitement des déchets ménagers et assimilés Sud Gard (SITOM Sud Gard)-

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. ALIZON, M. MARTINEZ.
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. GARCIA.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
ALIZON Jean-claude	6 ^{ème} Adjoint	20/04/1949	7, avenue de Sabatot
MARTINEZ Jean-noël	Conseiller Municipal délégué	23/12/1950	3, Lot De la Gare

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe Minoritaire 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. ANIORT, M. SOARES, M. LAURENT.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme BERTAUD.

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle Route d'Arles
LAURENT Gilbert	Conseiller Municipal délégué	18/11/1941	8, Boulevard Alphonse Daudet

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

c. Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme THELENE

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. DOURIEU
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
DOURIEU Jean-claude	Conseiller Municipal délégué	22/01/1941	11, rue du Marquis de Baroncelli

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

d. Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (SYMADREM)-

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. DOURIEU
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. MASSEBIEAU

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
DOURIEU Jean-claude	Conseiller Municipal délégué	22/01/1941	11, rue du Marquis de Baroncelli

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. MIQUEL
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme MATTERA

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MIQUEL Patrick	Conseiller Municipal délégué	18/01/1956	Mas de la Barque route des Iscles

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

e. Syndicat intercommunal d'électrification Vistre Petite Camargue

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. ANIORT, M. SOLER

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. GARCIA

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
SOLER Fernand	Citoyen électeur	07/06/1950	10, chemin des Courses

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. MARTINEZ, M. ROMEU.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MARTINEZ Jean-noël	Conseiller Municipal délégué	23/12/1950	3, Lot de la Gare
ROMEU Joanin	Conseiller Municipal	29/07/1949	Chemin du Canalet

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

f. Syndicat intercommunal de protection des sites

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. M. SOARES, M. BADRE.

Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI, M. MASSEBIEAU.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle Route d'Arles
BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

g. Agence d'urbanisme et de Développement de la région Nîmoise

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. SOARES, M. ANIORT.
Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL, M. VALADIER.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- Les trois représentants qui siègeront au sein de l'assemblée générale :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle Route d'Arles
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

- Le représentant qui siègera au Conseil d'Administration : M. ANIORT Daniel.

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

h. Centre Français du riz

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. LAFAYE
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme BERTAUD

A l'issue de ce vote, a été désigné :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
LAFAYE Alain	Conseiller Municipal délégué	05/03/1955	Impasse Picherol

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

5. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein d'organismes administratifs divers, de commissions ou établissements.

Rapporteur : M. Le Maire

1°- Les commissions obligatoires :

a) La Commission d'appel d'offres

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. ANIORT, Mme MILLE, M. MIQUEL.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. MASSEBIEAU.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

Titulaires : 5 membres à élire (4 du Groupe majoritaire et 1 du Groupe minoritaire)
Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, Impasse de la Gare
MIQUEL Patrick	Conseiller Municipal délégué	18/01/1956	Mas de la Barque route des Iscles
MASSEBIEAU Daniel	Conseiller Municipal	16/05/1942	36, rue Eyminy

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 33 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 33 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. BADRE, Mme L'EVEQUE, Melle VINCENT, M. SOARES.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. GARCIA

A l'issue de ce vote, ont été élus :

Suppléants : 5 membres à élire (4 du Groupe majoritaire et 1 du Groupe d'opposition)
Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin
VINCENT Elvyne	Conseillère Municipale	15/11/1981	14, rue de Saint-Pierre
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle route d'Arles
GARCIA Jean-pierre	Conseiller Municipal	28/12/1948	9, avenue de Sabatot

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 33 voix

Candidats présentés par le Groupe Minoritaire 33 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 33 voix pour.

b) Le Centre Communal d'Action Sociale,

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme MASSOL, Mme SANCHEZ, M. ANIORT, Mme GRAS, Mme MILLE, Mme SAUVAGE.

Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : Mme MATTERA, M. DUMAGEL.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

8 membres à élire : (6 du Groupe majoritaire et 2 du Groupe d'opposition)
Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
GRAS Céline	Conseillère Municipale	25/10/1973	Route de Beaucaire
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de la Gare
SAUVAGE Frédérique	Conseillère Municipale	06/06/1946	23, rue Jean Jacques Rousseau
MATTERA Alice	Conseillère Municipale	05/07/1941	9 Boulevard Alphonse Daudet
DUMAGEL Alex	Conseiller Municipal	02/01/1945	20, avenue de Sabatot

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 33 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'opposition 33 voix

- Désignation par Le Maire des huit représentants des familles, des retraités, des personnes âgées et des personnes handicapées, à savoir :

8 membres désignés :

Nom Prénom	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
SOLER Fernand	07/06/1950	10, chemin des Courses
ARFAOUI Fatima	30/10/1953	3, avenue de Sabatot
BOY René	10/12/1923	21, rue Gambetta
MONNEREAU Michèle	21/09/1942	20, rue Barbès
MOURIER Jacky	05/10/1943	10, rue de Saint-Pierre
MARTI Louise	20/07/1951	19, rue des Peupliers
CHAUVET Isabelle	25/11/1963	7, rue du marquis de Baroncelli
GUARDIOLA Ghislaine	28/12/1942	32, rue Jean-Jacques Rousseau

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 33 voix pour.

c) Comité Technique Paritaire.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. ANIORT, Mme SANCHEZ, Mme L'EVEQUE, M. MIQUEL.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER.

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin
MIQUEL Patrick	Conseiller Municipal délégué	18/01/1956	Mas de La Barque route des Iscles

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe Minoritaire 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. LAURENT, M. SOARES, M. VEYRUN, M. DELANNOY, Mme MASSOL.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
LAURENT Gilbert	Conseiller Municipal délégué	18/11/1941	8 Boulevard Alphonse Daudet
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle route d'Arles
VEYRUN Gérard	Conseiller Municipal délégué	06/05/1930	3, avenue de Verdun
DELANNOY Louis	Conseiller Municipal délégué	12/04/1960	11, rue Maréchal Koenig
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe Minoritaire 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

d) Comité d'hygiène et de sécurité.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. ANIORT, Mme SANCHEZ, Mme L'EVEQUE, M. MIQUEL.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme MATTERA

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres titulaires :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin
MIQUEL Patrick	Conseiller Municipal délégué	18/01/1956	Mas de La Barque route des Iscles

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. LAURENT, M. SOARES, M. VEYRUN, M. DELANNOY, Mme MASSOL.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres suppléants :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
LAURENT Gilbert	Conseiller Municipal délégué	18/11/1941	8 Boulevard Alphonse Daudet
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle route d'Arles
VEYRUN Gérard	Conseiller Municipal délégué	06/05/1930	3, avenue de Verdun
DELANNOY Louis	Conseiller Municipal délégué	12/04/1960	11, rue Maréchal Koenig
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix
Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

- o de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants représentant le personnel.

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

e) Commission Finances.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, Mme MILLE, M. ANIORT, Mme MASSOL, M. BADRE, M. SOARES, Melle VINCENT.

Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : M. MASSEBIEAU, M. VALADIER.

A l'issue de ce vote, ont été élus :

Avec consensus sur répartition des sièges

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de la Gare
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux

BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République
SOARES Fernand	4 ^{ème} Adjoint	26/02/1949	Terre Barrielle route d'Arles
VINCENT Elvyne	Conseillère Municipale	15/11/1981	14, rue de Saint-Pierre
MASSEBIEAU Daniel	Conseiller Municipal	16/05/1942	36, rue Eyminy
VALADIER Eddy	Conseiller Municipal	19/04/1967	Rue de l'Hermitage

Total des 9 membres : - 7 du Groupe majoritaire
- 2 du Groupe de l'opposition

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 33 voix pour.

2° - Les représentants de la Commune dans les autres organismes divers, extérieurs ou structures associatives.

Rapporteur : M. Le Maire

a) Conseils d'écoles.

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : Mme GRAS

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, a été désignée :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GRAS Céline	Conseillère Municipale	25/10/1973	Route de Beaucaire

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Le Maire, ou son représentant est membre de droit de chacun des conseils d'écoles.

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

b) Conseil d'administration du collège Jean Vilar de Saint-Gilles.

M. VALADIER a indiqué qu'au-delà des droits légaux de la minorité, la majorité actuelle ne fait aucun droit supplémentaire à la minorité pour lui donner, comme cela avait été le cas en 2008 quelques sièges en plus de ses droits stricts dans certains organismes.

Cela est regrettable puisque ce principe avait été avancé dans le cadre de la campagne électorale s'agissant de la majorité actuelle qui s'était engagée à travailler démocratiquement avec la minorité.

M. le Maire répond que s'est la majorité de l'assemblée municipale qui décide démocratiquement du fait de donner ou pas à un Conseiller Municipal de la minorité un siège dans un organisme au-delà des organismes où la représentation de la minorité se fait à la proportionnelle réglementairement.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme MILLE, M. DELANNOY, Mme GRAS.
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de la Gare
DELANNOY Louis	Conseillère Municipale délégué	12/04/1960	11, rue Maréchal Koenig
GRAS Céline	Conseillère Municipale	25/10/1973	Route de Beaucaire

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

c) Conseil d'administration de l'Ecole privée "Li Cigaloun".

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. ANIORT
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : (pas de candidat)

A l'issue de ce vote, a été désignée :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe Minoritaire (pas de candidat)

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

d) Association pour la gestion du centre social et culturel de Saint-Gilles "La Croisée".

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme MASSOL, Mme SANCHEZ, Melle VINCENT, Mme MILLE.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres titulaires : (4 du Groupe majoritaire et 1 du groupe minoritaire)

Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
VINCENT Elvyne	Conseillère Municipale	15/11/1981	14, rue de Saint-Pierre
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de La Gare
VALADIER Eddy	Conseiller Municipal	19/04/1967	Rue de l'Hermitage

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 33 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 33 voix

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme SAINT-MICHEL, M. LAFAYE, Mme MOUNIR, Mme BELIN-BRACONNIER.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membres suppléants : (4 du Groupe majoritaire et 1 du groupe minoritaire)

Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
SAINT-MICHEL Michelle	Conseillère Municipale	14/07/1950	4, Ter avenue Emile Cazelles
LAFAYE Alain	Conseiller Municipal délégué	05/03/1955	Impasse Picherol
MOUNIR Hasna	Conseillère Municipale	01/10/1975	7 Boulevard Alphonse Daudet
BELIN-BRACONNIER Marie-laure	Conseillère Municipale	11/05/1964	9, rue Baptiste Marcet
DUMAGEL Alex	Conseiller Municipal	02/01/1945	20, avenue de Sabatot

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 33 voix

Candidats présentés par groupe minoritaire 33 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 33 voix pour.

e) Conseil d'administration de la Maison de Retraite "Les Jonquilles".

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme SANCHEZ, Mme MASSOL, Mme COSTE.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER

A l'issue de ce vote, ont été élus :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux
COSTE Monique	Conseillère Municipale	18/06/1948	29, rue Sadi Carnot

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix

Candidats présentés par groupe minoritaire 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

f) Conseil d'administration du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes.

M. VALADIER demande à M. Le Maire de bien vouloir vérifier que la commune de Saint-Gilles a toujours un représentant près de l'Hôpital de Nîmes qui a en fait, muté son Conseil d'Administration, en Conseil de surveillance avec uniquement la ville de Nîmes représentée.

Cette délibération a été votée mais n'a plus lieu d'être car il n'y a plus aucun membre des collectivités extérieures dans les nouvelles instances sauf la ville de Nîmes.

g) Association "Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (P.L.I.E).

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : Mme MASSOL

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme MATTERA

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- en qualité de membre titulaire :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux

Ont obtenu :

Candidats présentés par le Groupe Majoritaire 25 voix

Candidats présentés par le Groupe de l'Opposition 8 voix

Conseil Municipal du 25 novembre 2010

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : Mme L'EVEQUE
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme BERTAUD

A l'issue de ce vote, ont été désignés :
- en qualité de membre suppléant :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe minoritaire 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

h) Comité des œuvres sociales du personnel communal.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. ANIORT, Mme L'EVEQUE, Mme SANCHEZ, Mme MOUNIR.

Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : M. GARCIA, M. MASSEBIEAU.

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
MOUNIR Hasna	Conseillère Municipale	01/10/1975	7, Boulevard Alphonse Daudet

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe minoritaire 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

i) Comité de jumelage entre les communes d'ALTOPASCIO (Italie) et Saint-Gilles.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme SANCHEZ, Mme MARCELLO, Mme GRAS, Melle VINCENT.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme NOVELLI

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
SANCHEZ Aline	2 ^{ème} Adjointe	30/11/1965	5, impasse puits des Saliens
MARCELLO Danièle	Conseillère Municipale	25/04/1954	51, rue du Midi
GRAS Céline	Conseillère Municipale	25/10/1973	Route de Beaucaire
VINCENT Elvyné	Conseillère Municipale	15/11/1981	14, rue de Saint-Pierre

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix

Candidats présentés par groupe minoritaire 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

j) Association Locale Jeunes Nîmes métropole.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : Mme MASSOL, Mme L'EVEQUE.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme MATTERA

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MASSOL Laurence	5 ^{ème} Adjointe	11/06/1969	31, rue des Côteaux
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix

Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

k) Représentant en charge des questions de Défense.

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. BADRE

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL

A l'issue de ce vote, a été désignée :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

I) Désignation des membres qui composera le premier collège élus de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. GAIDO, M. DELANNOY, M. LAURENT, Mme GRAS, Mme MARCELLO, Mme MILLE, Mme MOUNIR.

Candidatures proposées par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL, M. GARCIA

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
DELANNOY Louis	Conseiller Municipal délégué	12/04/1960	11, rue Maréchal Koenig
LAURENT Gilbert	Conseiller Municipal délégué	18/11/1941	8, Boulevard Alphonse Daudet
GRAS Céline	Conseillère Municipale	25/10/1973	Route de Beaucaire
MARCELLO Danièle	Conseillère Municipale	25/04/1954	51, rue du Midi
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de la Gare
MOUNIR Hasna	Conseillère Municipale	01/10/1975	7, Boulevard Alphonse Daudet

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

m) Conseil d'administration de la Maison du Tourisme.

Candidatures proposées par le Groupe Majoritaire : M. VEYRUN, M.GAIDO, Mme L'EVEQUE.
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : Mme BERTAUD

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

(3 représentants du Groupe majoritaire et 1 représentant du Groupe minoritaire)

Avec consensus sur répartition des sièges.

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
VEYRUN Gérard	Conseiller Municipal délégué	06/05/1930	3, avenue de Verdun
GAIDO Alain	Maire	27/04/1949	Impasse de l'Ancienne Poste
L'EVEQUE Véronique	7 ^{ème} Adjointe	31/10/1962	16, rue Baudin
BERTAUD Pascale	Conseillère Municipale	24/07/1963	675, chemin de Merieux

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 33 voix

Candidats présentés par groupe de l'opposition 33 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 33 voix pour.

n) Commission d'évaluation des charges à la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole.

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. ANIORT

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. GARCIA

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- titulaire :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
ANIORT Daniel	1 ^{er} Adjoint	22/03/1948	12, cité Bellevue

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix

Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : Mme MILLE.

Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. VALADIER

A l'issue de ce vote, ont été désignés :

- suppléant :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
MILLE Véronique	8 ^{ème} Adjointe	30/04/1973	8, impasse de la Gare

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

o) Comité Local d'Information et de Concertation (C.L.I.C / risques Technologiques Société DESANGOSSE – Société DEULEP/SEVESO).

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. DOURIEU
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. MASSEBIEAU

A l'issue de ce vote, a été désigné :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
DOURIEU Jean-claude	Conseiller Municipal délégué	22/01/1941	11, rue du Marquis de Baroncelli

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

p) Commission Locale d'Information et de Surveillance du site SITA FD à Bellegarde.

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. DOURIEU.
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. MASSEBIEAU

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membre titulaire :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
DOURIEU Jean-claude	Conseiller Municipal délégué	22/01/1941	11, rue du Marquis de Baroncelli

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Candidature proposée par le Groupe Majoritaire : M. BADRE
Candidature proposée par le Groupe de l'Opposition : M. DUMAGEL

A l'issue de ce vote, ont été élus :

- en qualité de membre suppléant :

Nom Prénom	Fonction	Date de Naissance	Adresse à SAINT-GILLES
BADRE Paul	3 ^{ème} Adjoint	17/07/1964	38, rue de la République

Ont obtenu :

Candidats présentés par groupe majoritaire 25 voix
Candidats présentés par groupe de l'opposition 8 voix

Le quorum étant atteint la présente délibération soumise au vote est adoptée par 25 voix pour et 8 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé M. Le Maire indique à M. VALADIER de bien vouloir excuser notamment la préparation, notoirement insuffisante des deux premiers projets de délibérations concernant les délégations données au Maire par le Conseil Municipal qui seront bien entendu revus et corrigés.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine séance se tiendra le 16 décembre prochain.
La séance est levée à 23 heures.
